



Achats publics responsables : un programme partenarial pour les acteurs des Hauts-de-France !

Le Cerdd, le CD2E et le réseau APuRe conventionnent avec le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, pour la mise en œuvre régionale du [Programme National des Achats Durables \(2022-2025\)](#).

Dossier de presse
Octobre 2022

Sommaire

Introduction	2
Un programme régional pour massifier l'éco-transition	2
2022-2025 : le programme "en actions"	3
Programmation d'événements	3
Plateforme Rapidd et Clause Verte	3
Le Guichet Vert	4
Les appels à chantiers	5
La dynamique achats publics durables en quelques dates	6
Le verdissement de la commande publique en exemples locaux	7
Présentation des partenaires	8
Save the date	9

Pour le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE, 2018), les achats publics durables sont un levier encore insuffisamment exploité pour la transition écologique. Un constat sans appel, également partagé dans les conclusions d'une mission d'information parlementaire en octobre 2021 (source vie-publique.fr).

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année (soit 10% du PIB), le poids économique de la commande publique est colossal. En Hauts-de-France, elle représente entre 5,1 et 6,4 milliards d'euros annuels.

Quelques chiffres sur la commande publique en Hauts-de-France issus du *Baromètre de la commande publique 2021*, ADCF & Banque des Territoires :

- les collectivités territoriales (55 à 60% du volume en € de la commande publique régionale)
- les bailleurs sociaux (15 à 17%)
- les services de l'Etat (8%)
- les hôpitaux (8%)

Les principaux volumes en € concernent : les bâtiments publics, les logements, les transports (secteurs les plus émetteurs de gaz à effets de serre).

Un programme régional pour massifier et accélérer l'éco-transition des marchés publics

La réflexion sur cette question de l'achat public durable est engagée de longue date dans la région (depuis 2002 au Cerdd et au CD2E). Déjà en germe avec la création du réseau APuRe en 2018-2019, la structuration d'un accompagnement de l'évolution des pratiques s'accélère aussi, fortifiée et accélérée par la dynamique nationale et le cadre législatif.

En 2020, **la loi AGECE**, suivie de la **loi Climat et Résilience** en 2021 renforcent le dispositif d'incitation à une meilleure intégration du développement durable dans la passation et l'exécution des marchés. Piloté par le Commissariat général au Développement Durable (CGDD), le **Plan National pour les Achats Durables 2022-2025** est la feuille de route opérationnelle de cette grande dynamique. Sa mise en œuvre est assurée avec le concours de réseaux régionaux. En ligne de mire, deux objectifs :

- **D'ici 2025**, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale ;
- **D'ici 2025**, 30% des marchés publics notifiés devront comprendre au moins une clause sociale.

Des ambitions importantes : selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECF), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale !

Début 2022, le Cerdd élabore et dépose une proposition pour la mise en œuvre régionale du PNAD, qui mobilise l'ensemble du réseau APuRe et le CD2E. Et le 21 septembre 2022, Emmanuel Bertin et Frédérique Seels, représentant-es des deux structures, signent avec le Ministère de la Transition Écologique une **convention de coopération** pour conduire ce programme. **Le Programme régional des achats durables est lancé !**

2022-2025 : le programme “en actions”

Quels axes de développement, quelles priorités, quelles stratégies ?

Très concrètement, le Programme régional des achats durables se décline en 4 axes.

1) Une programmation d'événements pour une montée en compétence généralisée et progressive de tous les acteurs concernés par le sujet

La mise en œuvre de cet axe de travail passera par le renforcement de la dynamique régionale du réseau APuRe. Lancé en février 2019, ce réseau a été stoppé dans son envol par la crise sanitaire. Depuis février 2022 la dynamique se remet en route et mobilise de nombreux acteurs régionaux. Sur leur feuille de route, **l'objectif de cibler en priorité les collectivités rurales et modestes**, dont les dimensions sont un frein pour engager la transition de la commande publique.

-> **Moyens déployés, calendrier** : des ateliers et tables rondes de sensibilisation destinées aux élus et des groupes de travail thématiques pour les acheteurs publics. Prévu le 22 novembre à la Citadelle d'Arras, le premier atelier portera sur la qualité de la relation avec les fournisseurs (*voir le programme en fin de dossier*).

2) Un renforcement des contenus et de l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources : la plateforme Rapidd et la Clause Verte

En Hauts-de-France, deux outils de partage opérationnel et de capitalisation des pratiques et compétences achats existent déjà à disposition des acheteurs : **la plateforme Rapidd et le site laClauseVerte.fr**.

Mise à disposition par l'Etat, **la plateforme Rapidd est un véritable réseau social national spécialisé, doté d'un centre de ressources sur la question des achats durables**. Un groupe d'échange spécifique pour les Hauts-de-France a été mis en place. Mais avec 83 membres, son impact est limité à ce jour. L'objectif est de dynamiser cette communauté, d'en augmenter le nombre et la diversité des membres afin d'augmenter les interactions et de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

-> **Les moyens déployés, calendrier** : dès novembre-décembre 2022, une communication renforcée et ciblée permettra à cet outil plein de potentiel de changer rapidement d'échelle !

Le site LaClauseVerte.fr est un outil en ligne développé par le CD2E, destiné aux acheteurs souhaitant intégrer des clauses environnementales dans leurs consultations. Lancé en novembre 2020, il a bénéficié de développements techniques en 2022 et propose l'accès à près de 200 fiches clauses environnementales et critères à intégrer dans les pièces des marchés publics. Le programme régional prévoit un renforcement de l'animation de l'outil, et l'intégration dès 2023 d'un package de plus de 50 nouvelles clauses sociales et environnementales mobilisables pour différents types de marchés et segments d'achats (prestations intellectuelles, alimentaires...).

-> **Les moyens déployés** : Maintenance, animation et développement de contenus du site associée à des efforts de communication soutenus, s'appuyant notamment sur la plateforme Rapidd (début 2023).

3) La mise en place du Guichet Vert

Lancé le 29 septembre au niveau national et opéré en Hauts-de-France par le CD2E (déjà opérateur de la Clause Verte), le service **Guichet Vert** est un dispositif de Conseil Minute et une assistance de proximité pour faciliter la mise en œuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés.

-> **Le guichet vert, comment ça marche ?**

- Les acheteurs publics sollicitent le guichet vert via un formulaire : <https://laclauseverte.fr/le-guichet-vert/>
- Les sollicitations peuvent porter sur des **questions d'organisation** (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat, SPASER*...), des **conseils d'expertise sur un projet spécifique** ou demander un **conseil plus ciblé**, portant sur des textes ou des actualités
- Selon le besoin exprimé, l'échange durera entre 30 minutes et une heure et pourra se dérouler par visio, mail ou téléphone.
- Les plateformes existantes (Rapidd et Clause Verte) seront utilisées comme **canaux de capitalisation des questions-réponses** du Guichet Vert / Conseil Minute.
- Pour traiter les sollicitations et répondre au mieux aux demandeurs, le CD2E a constitué sur le territoire un solide socle de collectivités-ressources et d'entreprises ou d'experts-métiers reconnus (comme l'APES**). Tous travailleront en étroite collaboration.

-> **Les moyens déployés** : Le guichet vert s'appuie notamment sur une **dynamique nationale inter-réseaux**. Celle-ci permettra de **mutualiser les efforts** sur de nombreux plans et de **partager réflexions, développements nouveaux et bonnes pratiques** : rédaction d'une charte partagée, mise en place d'un outil de suivi quantitatif des conseils, temps de partage et d'échange, actions communes de communication... Pour impulser cette dynamique dans les Hauts-de-France et atteindre rapidement l'objectif de 15 à 30 conseils minutes mensuels, le CD2E a recruté afin de pouvoir mobiliser une personne à mi-temps sur cette mission.

* **SPASER** : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsable. Toute collectivité avec un volume d'achats via marchés publics supérieur à 100 millions d'euros annuels doit se doter d'un SPASER. Dès le 1er janvier 2023 cette limite sera abaissée à 50 millions d'euros annuels.

** **APES** : Acteurs Pour une Economie Solidaire

4) Le développement de chantiers d'exploration

Terre d'expérimentation et d'innovation en la matière depuis le début des années 2000, la **région Hauts-de-France possède déjà de nombreux experts de la commande publique responsable**. Avec la mise en route de ces appels à chantiers d'exploration, l'objectif est de **transformer le savoir qu'ils ont accumulé en ressource commune, mise à disposition de l'ensemble des acteurs régionaux**. L'idée, ici, sera d'associer les experts, de les "embarquer" dans une dynamique de communauté apprenante pour approfondir les sujets, continuer à innover et parvenir à faire ruisseler cette expérience et à la transférer sur l'ensemble des acteurs régionaux.

-> Les chantiers d'exploration, kézaco ?

Inspirée des chantiers de la Fabrique des Transitions, l'idée ici est de donner l'opportunité aux collectivités du réseau APuRe, ou à des collectivités qui en formuleraient le besoin, de travailler en collectif une thématique technique ou exploratoire en lien avec les achats public responsables (par exemple l'évolution ou l'évaluation d'un SPASER, la création d'un référentiel pour la mise en oeuvre de la Clause "plan de progrès")... Chaque chantier s'articulera autour du cadrage suivant :

- un sujet, une problématique validé par les membres du réseau APuRe et partagé à l'inter-réseaux
- Un collectif d'experts qui travaillent autour d'un chef de file dans un objectif de mise en commun et de transfert de leurs compétences
- Un cahier des charges incluant un livrable et un besoin (matériel, intellectuel, ...) pour produire ce livrable qui aura pour vocation de profiter à l'ensemble des acteurs de la commande publique (texte, document, vidéo, méthodologie...)

-> **Moyens déployés, calendrier** : la construction de l'appel à chantiers est intégrée au plan de communication général du programme. La sélection des chantiers proposés sera effectuée par les membres du réseau APuRe. **Démarrage des chantiers prévu en février 2023.**

Achats publics durables en Hauts-de-France

Une dynamique régionale qui ne date pas d'hier, en quelques dates clefs !

- **2002, les prémices** - La Communauté Urbaine de Dunkerque fédère autour d'elle une dizaine de collectivités, avec lesquelles elle engage et amorce la structuration d'une réflexion collective locale sur les achats publics durables en Nord-Pas-de-Calais.
- **2014** - Création d'un premier réseau sur les achats publics durables en région Picardie : le **réseau RESPIR**.
- **2015** - Engagé dès 2002 sur la question des achats publics durables, le Cerdd crée une rubrique dédiée sur son site web. On y retrouve toutes les ressources documentaires produites en interne et par ses partenaires régionaux.
- **2016** - Mise en place de l'ORCP (Observatoire Régional de la Commande Publique) par la Préfecture de Région Hauts-de-France. Objectif : répondre à l'enjeu collectif de l'optimisation et de l'amélioration de la performance des achats.
- **2017-2018** - Au sein d'un groupe de travail thématique de l'ORCP animé par le Cerdd, une proposition émerge : celle de **structurer un réseau régional des acheteurs publics en Hauts-de-France**.
- **février 2019** - Sous l'impulsion du Cerdd, de l'ORCP et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, **création d'APuRe, le réseau régional des acheteurs publics responsables**. En cohérence avec les objectifs du Plan National d'Actions pour des Achats Publics Durables (PNAAPD) 2015-2020, l'objectif général est de contribuer à faire progresser les pratiques d'achats publics durables.
- **2019-2020** - Le réseau APuRe organise une série d'ateliers thématiques, visant à favoriser la montée en compétences des acheteurs publics de la région sur la thématique des achats publics durables ("achats publics, coût global et coût du cycle de vie", "sortie de crise : le rôle de la commande publique", "Achat public et alimentation durable")
- **2020** - lancement de **la Clause Verte** par le CD2E
- **2022** - Le Cerdd, le CD2E et les partenaires du réseau APuRe proposent leur **Programme régional de mise en œuvre du Plan National des Achats Durables**.

Le verdissement de la commande publique en actes et en exemples locaux

La mise en œuvre de l'éco-transition dans les marchés publics, de nombreuses collectivités et structures publiques y travaillent : petite revue d'initiatives vertueuses déjà déployées sur le territoire. Bon à savoir : toutes ces réalisations impliquent une formalisation dans la rédaction des marchés. Faire connaître les techniques achats utilisées, diffuser les exemples de clauses permettant de favoriser des matériaux plus écologiques, des techniques de mise en œuvre plus sobres ou permettant d'atteindre de meilleures performances plus en termes d'efficacité énergétique ou de sobriété matière... Autant d'actions essentielles, qui permettent de tirer les filières "vers le haut" et de progresser vers une massification de ces solutions.

- **Maisons & Cités : des rénovation exemplaires de logements miniers**
Maisons & Cités, dans le cadre des rénovations de logements minier (opération ERBM – Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier), a expérimenté avec l'appui technique du CD2E l'utilisation de béton de chanvre, et la déploie en volume (50 logements rénovés à Pécquencourt, 65 nouveaux engagés, 135 sur 4 autres opérations à Harnes, Auby, Masny, Lallaing). L'initiative nécessite un **travail spécifique sur la formulation des marchés publics, à savoir l'intégration d'une clause obligatoire sur le recours au béton de chanvre.**
- **Flandres Opale Habitat** expérimente le béton de lin comme isolant. Les intérêts sont les mêmes que pour le béton de chanvre, mais le matériau présente un atout supplémentaire : **le lin est une ressource directement disponible dans la région. Une démarche qui ouvre donc aussi l'opportunité d'un développement de filière régionale.**
- **Pévèle Carembault** : un lieu ressource consacré à l'économie circulaire, entièrement éco-conçu aussi bien sur le plan de sa construction que de son agencement intérieur.
- **Les lycées de Lens** s'associent pour intégrer **le plan de progrès** dans le marché Beurre/Oeufs/fromage de l'ensemble des lycées des Hauts-de-France. L'idée de départ était de s'appuyer sur les évolutions de la loi Egalim pour comprendre les contraintes des cuisiniers, et d'intégrer les entreprises attributaires dans la réponse à des solutions, et ce de manière évolutive, tout au long du marché.
- **La communauté Urbaine de Dunkerque** s'engage pour un nettoyage plus durable de ses bâtiments. Quand la prestation est traitée en interne, l'utilisation de produits de nettoyage de gamme écologique a été systématisée. C'est également le cas quand la prestation est externalisée. Lors de l'attribution des marchés, une attention particulière est apportée aux nombres d'heures de travail ; indiquées pour éviter un prix « cassé » associé à des cadences de travail inacceptables ; ainsi que l'intégration de clauses d'insertion. Enfin, certains locaux sont pris en charge par des structures du handicap.
- Pour optimiser l'achat de véhicules d'occasion, la CUD a mis en place une technique d'achat peu usitée : **le système d'acquisition dynamique.** Ce projet a été récompensé par un trophée de la commande publique en 2021.

Présentation des partenaires



Centre Ressources du Développement Durable

Groupement d'Intérêt public créé en 2001, le Cerdd outille et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires. Depuis 2007, il est dirigé par Emmanuel Bertin. Actuellement, Aurore Colson, Conseillère régionale des Hauts-de-France, en assure la Présidence.

Rue de Bourgogne - Base du 11/19

62750 Loos-en-Gohelle

www.cerdd.org



Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et dans les territoires

Depuis 2002, le CD2E a pour vocation de structurer et massifier les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale. Production et diffusion de ressources, accompagnement sur-mesure, dynamique événementielle, appui à l'innovation : autant d'actions que le CD2E met en place chaque année pour les entreprises et les collectivités des Hauts-de-France. Le CD2E est dirigé par Frédérique Seels et présidé par Benoît Loison.

Rue de Bourgogne – Base du 11/19

62750 Loos-en-Gohelle – FRANCE

www.cd2e.com



Réseau régional de la commande publique durable

Sous l'animation conjointe de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Cerdd, la création d'un réseau régional de la commande publique durable à l'échelle des Hauts-de-France est engagée en 2018 : APuRe était née. Le CD2E en est également un membre actif. APuRe regroupe les acheteurs publics et leurs partenaires relai, avec pour objectif général de contribuer à la progression des pratiques d'achats publics durables et à la qualification et montée en compétence des acheteurs publics des Hauts-de-France. Il est représenté au sein de l'inter-réseaux régionaux commande publique durable" animé par le CGDD.

A savoir : le réseau APuRe n'a pas de structure juridique propre. Il s'appuie sur le Cerdd et le CD2E pour porter son projet.

Save the date !

Mardi 22 novembre - 9h / 13h

La Citadelle à Arras

Le Cerdd et le Réseau APuRe organisent un premier atelier collectif destiné aux acheteurs publics : “Questionnons ensemble la relation avec les fournisseurs”

Dans les marchés publics, l'éco-transition est à l'œuvre depuis quelques années. L'évolution rapide du cadre législatif en la matière, ainsi que la mise en route du Plan National des Achats Durables en mars 2022 sont venus donner un grand coup d'accélérateur à cette dynamique.

Ce qui est moins palpable, mais tout aussi fondamental pour la bonne marche de celle-ci, c'est **la qualité de la relation que les collectivités parviennent à tisser avec leurs fournisseurs.**

Voici la problématique retenue par le Cerdd et le réseau APuRe pour ce premier atelier collectif : fournisseurs et collectivités se connaissent-ils vraiment et suffisamment ? Quels leviers activer pour leur permettre d'innover ensemble et de se stimuler mutuellement pour des projets de transitions écologiques ? Comment maintenir, sur toute la durée du processus d'achat, une relation saine et équilibrée ?

Le déroulé

- **9h : accueil des participants**
- **9h30 - 10h40 : Plénière - Comment la pensée systémique et la coopération peuvent-elles contribuer à transformer le processus achats ?**
Membres du réseau APuRe et représentants du monde économique viendront témoigner sur les enjeux de l'interconnaissance et de la coopération comme fondements d'une relation d'achats durables.
- **10h50 - 12h25 : Groupes de travail thématiques**
Pour ces groupes, trois axes de travail différents mais un programme commun : témoignages et retours d'expériences en collectivités, puis échanges dans le but d'identifier ensemble les marqueurs d'une relation fournisseurs responsables.
 - ★ **Atelier 1** - Comment embarquer entreprises et acheteurs publics sur les enjeux de transition écologique ?
 - ★ **Atelier 2** - Comment simplifier le processus d'achat et faciliter l'expérimentation en territoire ?
 - ★ **Atelier 3** - Comment prévenir les risques et définir une relation financière équilibrée ?

- **12h30-13h : Plénière de restitution**

Un temps collectif visant au partage des enseignements des ateliers. Objectif final : croiser les regards pour aboutir à la détermination des marqueurs d'une relation équilibrée avec les fournisseurs.

Les participants

Pour ce premier atelier, aux côtés du Cerdd et du réseau APuRe, beaucoup d'experts de la commande publique et d'acteurs publics et associatifs régionaux de premier plan se sont mobilisés. Parmi eux :

- CD2E (Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les entreprises et territoires)
- ORCP (Observatoire Régional de la Commande Publique)
- APES (Acteurs pour une Economie Solidaire)
- Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France
- Communauté urbaine d'Arras
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Communauté d'agglomération de Lens-Lievin
- UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics)

Contact Presse : Patricia Gombert - Tél : 0608982859